

I. Informations sur AI Securicash

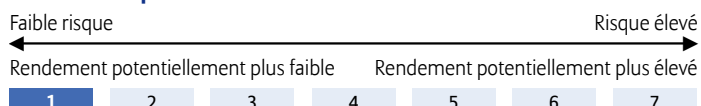
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Invest et Plan for Life +. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Allianz Securicash SRI**.

La politique d'investissement du FCP vise à offrir une performance proche de l'indice EONIA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion financière et le FCP verrait sa valeur baisser de manière structurelle.

Classe de risque



Durée conseillée

-

Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le fonds présente un niveau de risque faible dû à ses investissements composés, en majorité, d'instruments du marché monétaire de l'Union Européenne, libellés en euros, de durée de vie inférieure à 3 mois et de haute qualité.

Performance (%)¹

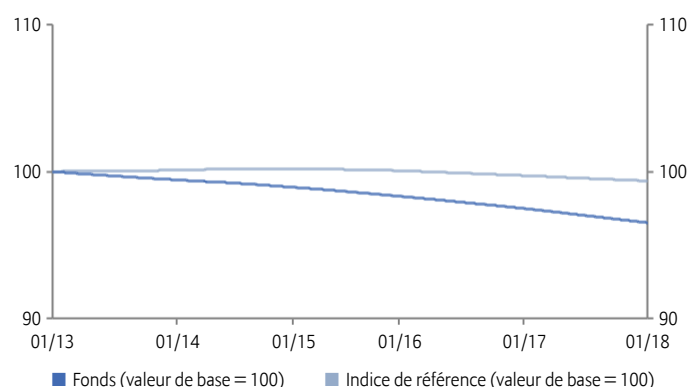
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-0,10	-0,10	-0,20	-0,51	-0,71	-1,20	-0,40	-	-	-	-	-0,60	0,00	-0,61	9,84 €
Indice de référence	-0,03	-0,03	-0,09	-0,18	-0,36	-0,81	-0,27	-	-	-	-	-0,11	-0,32	-0,36	

II. Informations sur ALLIANZ SECURICASH SRI

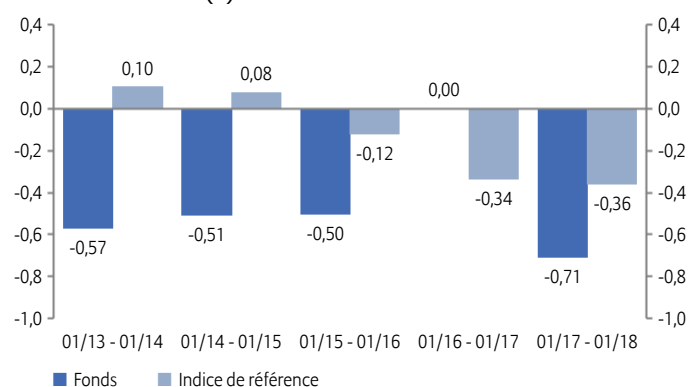
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	-3,48	-0,71	-0,58	-0,50
Indice de référence	-0,64	-0,13	0,09	0,10

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²

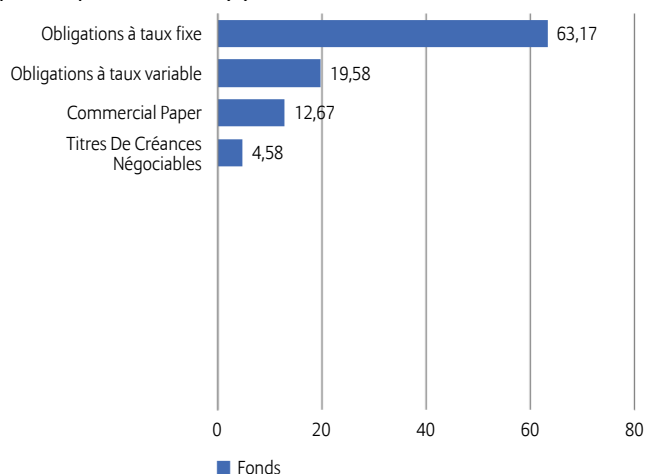


Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,55	-0,58
Alpha (%)	-0,04	-0,05
Bêta	1,34	0,87
Coefficient de corrélation	0,87	0,88
Ratio d'information	-20,21	-20,62
Ratio de Sharpe	-10,73	-10,22
Ratio de Treynor	0,00	-0,01
Tracking error (%)	0,03	0,03
Volatilité (%)	0,05	0,06

Structure du portefeuille

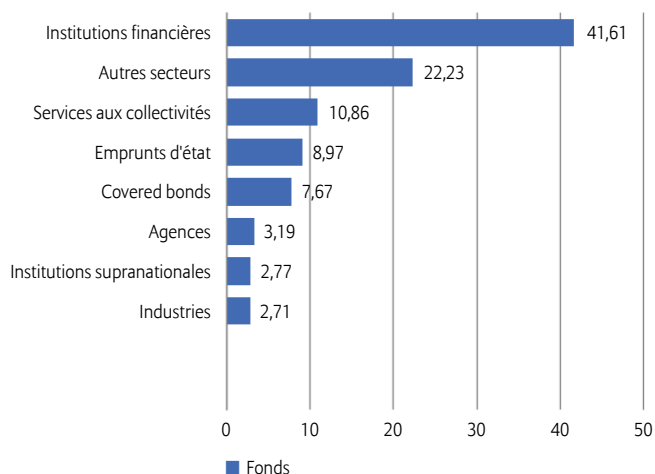
Répartition par classe d'actif (%)



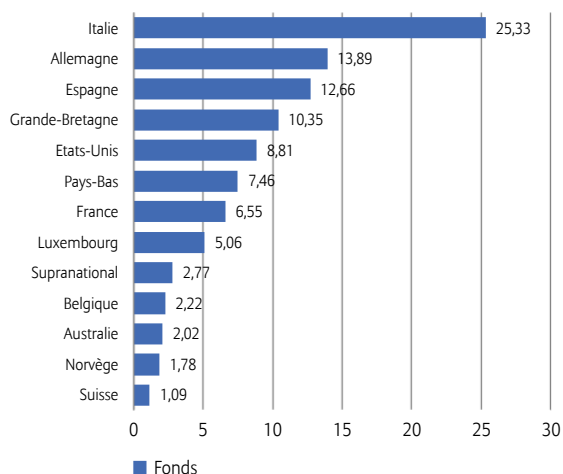
Principaux titres (en % de la VM et hors liquidités & Repo)

ITALIAN REPUBLIC	6,22
DEUTSCHE BANK AG	5,92
PURPLE PROTECTED	4,26
THE ROYAL BK OF SCOT	4,25
COMMERZBANK AG	3,66
INTESA SANPAOLO SPA	3,53
BARCLAYS BANK PLC	3,07
GOLDMAN SACHS GROUP	2,70
FONDO DE AMORTIZACIO	2,68
Total	36,29

Répartition sectorielle (%)



Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté européenne.
- + La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et de critères d'investissements socialement responsables.
- + La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit.

Risques

- Risque de crédit : si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou le nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée.
- Risque sectoriel de taux : l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres.
- En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	EONIA
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	09/06/2003



Gestionnaire de fonds

Vincent Tarantino
(depuis le 10/06/2003)

Commentaire du gestionnaire

L'année 2018 débute avec beaucoup de volatilité sur les marchés tant sur le marché des taux que sur le marché des changes.

Le premier événement survient lors de la diffusion des minutes de la Banque centrale européenne (BCE), dans lequel il est indiqué que le discours et la « forward guidance » (les indications prospectives) doivent être adaptés à l'environnement économique. Ces derniers commentaires de Mario Draghi ont provoqué une première correction sur les marchés des taux dans lesquels les investisseurs anticipaient une croissance soutenue pour 2018. De cette manière, les dettes souveraines à 2 ans de l'Allemagne et de la France se sont élargies de 4 points de base et celles à 10 ans de 8 points de base.

Le second événement est lié à l'intervention du secrétaire d'Etat américain au Trésor qui se déclare satisfait d'un dollar faible pour la croissance américaine. Une situation paradoxale car la croissance des Etats-Unis reste soutenue avec un taux de chômage au plus bas et une politique monétaire menée par la Janet Yellen qui se normalise, avec encore plusieurs hausses de taux anticipés pour 2018.

Dans cet environnement économique, les taux américains ont augmenté de manière significative en ce début d'année. Les taux européens ont poursuivi leur hausse dans le sillage de la correction opérée de l'autre côté de l'atlantique. Sur le mois de janvier le taux 10 ans américain est passé de 2,46% à 2,78%. En Europe, la dette Allemande à 10 ans s'échange à 0,695% à fin janvier contre 0,42% en début de mois. Cette tendance s'est généralisée à l'ensemble de la courbe des taux.

Concernant la politique monétaire de la BCE, les fluctuations importantes sur la parité euro/dollar compliquent un peu plus la problématique « inflationniste ». La cible d'une inflation à moyen terme proche de 2% étant le principal objectif de la BCE, la hausse récente de l'euro (+15% sur le mois de janvier) a un effet négatif sur l'inflation en raison de l'impact négatif sur les prix des produits importés. Sur les 3 derniers mois, l'inflation sous-jacente est restée stable à 0,9%.

Du côté du marché interbancaire, l'excès de liquidité se rapproche des 1.900 milliards d'euros. La situation sur le marché monétaire reste inchangée, avec l'assèchement des titres obligataires sur le marché secondaire et des émetteurs qui réduisent leurs émissions sur les Titres de Créance Négociable (TCN). L'Eonia a fixé en moyenne à -0,36% sur la période.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

